

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 25/06/2024 - 12165 - 1977 B 00036 - 307 571 000 - BDO IDF

SAS BDO IDF

7 rue du Parc de Clagny

78000 VERSAILLES

Etats Financiers

du 01/10/2022 au 30/09/2023

Copie certifiée
conforme à

DocuSigned by:
Thierry PELUT
42558D98CE334CD...

Comptes Annuels

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	23 113 558	21 288 925	1 824 633	8,57
Chiffre d'affaires net	23 113 558	21 288 925	1 824 633	8,57
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	247 946	241 396	6 550	2,71
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	157 500	157 600	-100	-0,06
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	924 138	952 996	-28 858	-3,03
Autres produits	1 689	5 286	-3 597	-68,05
Total produits d'exploitation (I)	24 196 885	22 404 807	1 792 078	8,00
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	7 791 067	6 978 805	812 262	11,64
Impôts, taxes et versements assimilés	365 063	491 943	-126 881	-25,79
Salaires et traitements	9 578 067	8 801 080	776 987	8,83
Charges sociales	4 183 185	3 866 847	316 338	8,18
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	166 587	169 450	-2 863	-1,69
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	346 202	389 362	-43 160	-11,08
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	60 030	15 000	45 030	300,20
Autres charges	86 543	65 434	21 109	32,26
Total charges d'exploitation (II)	22 576 743	20 777 921	1 798 822	8,66
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 620 142	1 626 886	-6 745	-0,41
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	188 795	207 381	-18 586	-8,96
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1	-1	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	188 795	207 382	-18 587	-8,96
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 022	18 662	360	1,93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	19 022	18 662	360	1,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	169 773	188 720	-18 947	-10,04
RESULTAT COURANT avant impôt	1 789 915	1 815 606	-25 691	-1,42

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	35 502	4 783	30 719	642,29
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	35 502	4 783	30 719	642,29
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	196	50 989	-50 793	-99,62
Sur opérations en capital	30		30	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	150	8 473	-8 323	-98,23
Total charges exceptionnelles (VIII)	376	59 462	-59 085	-99,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	35 125	-54 679	89 804	-164,24
Participation des salariés aux résultats (IX)	177 845	172 214	5 631	3,27
Impôts sur les bénéfices (X)	390 093	385 993	4 100	1,06
Total des produits (I+III+V+VII)	24 421 181	22 616 971	1 804 210	7,98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 164 079	21 414 252	1 749 827	8,17
BENEFICE OU PERTE	1 257 102	1 202 720	54 382	4,52
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	188 794	207 302	-18 508	-8,93
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	15 430	9 125	6 305	69,10

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 966	5 661	305	305
Fonds commercial (1)	6 685 344		6 685 344	6 467 644
Autres immobilisations incorporelles	1 502 836		1 502 836	1 502 836
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 166 791	1 650 843	515 948	504 962
Immobilisations corporelles en cours				11 043
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 171 182		1 171 182	1 171 212
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	316 860		316 860	282 039
Autres immobilisations financières	184 875		184 875	154 881
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 033 854	1 656 504	10 377 350	10 094 922
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				15 619
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 391 220	522 514	5 868 706	5 526 429
Autres créances	794 755		794 755	779 147
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 268 418		2 268 418	2 583 370
Charges constatées d'avance (3)	178 617		178 617	102 866
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 633 010	522 514	9 110 497	9 007 430
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	21 666 864	2 179 017	19 487 846	19 102 352
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			627 050	730 527

/// Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 767 489	1 767 489
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	536 500	536 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	391 386	240 206
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 257 102	1 202 720
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 008	40 858
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 358 484	9 152 772
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	18 000	35 000
Provisions pour charges	521 773	464 743
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	539 773	499 743
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	273 424	352 723
Emprunts et dettes financières diverses (3)	528 537	768 239
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 648 309	1 431 274
Dettes fiscales et sociales	4 265 352	4 000 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 318	4 072
Autres dettes	42 193	148 006
Produits constatés d'avance	2 809 457	2 744 697
TOTAL DETTES	9 589 589	9 449 837
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 487 846	19 102 352
(1) Dont à plus d'un an (a)	669 347	822 885
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 920 242	8 626 952
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 19 487 846 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 257 102 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 an

* Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : de 1 à 8 ans

* Matériel informatique : de 1 à 8 ans

* Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

/// Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 685 344			6 685 344
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 508 802			1 508 802
Immobilisations incorporelles	8 194 146			8 194 146
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 258 012	37 728		1 295 739
- Matériel de transport	5 200			5 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	757 902	139 846	31 895	865 852
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	11 043		11 043	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 032 156	177 573	42 938	2 166 791
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 171 212		30	1 171 182
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	436 920	65 507	692	501 735
Immobilisations financières	1 608 132	65 507	722	1 672 917
ACTIF IMMOBILISE	11 834 434	243 080	43 661	12 033 854

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		177 573	65 507	243 080
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		177 573	65 507	243 080
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		11 043		11 043
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			722	722
Scissions				
Mises hors service		31 895		31 895
Diminutions de l'exercice		42 938	722	43 661

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les malis techniques de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, ont été affectés aux actifs sous-jacents.

Les malis techniques de fusion sont classés en autres immobilisations incorporelles :

- Fonds commercial : 800 395€
- Fusion avec la société BDO VRC a généré un mali technique de 656 707€

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Clientèle reçue en apport en 1993			143 889	143 889
Clientèle reçue en apport en 2001			2 286 735	2 286 735
Clientèle achetée en 2002	90 720			90 720
Clientèle reçue en apport en 2003 - TUP ECG			380 452	380 452
Clientèle reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Oise			118 758	118 758
Clientèle achetée en Février 2005	15 000			15 000
Clientèle achetée en Décembre 2009	31 330			31 330
Clientèle achetée en Juin 2010	7 288			7 288
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL PRGC			341 485	341 485
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR			195 608	195 608
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA			465 885	465 885
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE			1 417 776	1 417 776
Clientèle achetée en 2014	540 000			540 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			209 465	209 465
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			300 000	300 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP 4EXPERTISE			94 609	94 609
Clientèle reçue en apport 2022 - Fusion BDO VRC			46 344	46 344
Total	684 338		6 001 006	6 685 344

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BDO FINANCIAL SERVICES IDF 78000 VERSAILLES	12 600	140 697	100,00	36 507
SA BDO LES ULIS 91140 VILLEJUST	550 125	443 705	99,98	258 620
SAS ELLIPCE 78000 VERSAILLES	100 000	506 792	99,70	199 759
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 124 510	1 124 510			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 661			5 661
Immobilisations incorporelles	5 661			5 661
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	923 448	52 447		975 894
- Matériel de transport	4 124	1 076		5 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	588 580	113 064	31 895	669 749
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 516 151	166 587	31 895	1 650 843
ACTIF IMMOBILISE	1 521 812	166 587	31 895	1 656 504

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 866 327 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	316 860		316 860
Autres	184 875		184 875
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 391 220	5 764 170	627 050
Autres	794 755	794 755	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	178 617	178 617	
Total	7 866 327	6 737 542	1 128 785
Prêts accordés en cours d'exercice	34 821		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	954 058
Clients - Factures à établir groupe	719 465
Fourn. avoirs non reçus groupe	14 055
Personnel - Produits à recevoir	9 417
Prov. Charges soc. à recevoir	1 246
Etat - produits à recevoir	32 664
Int courus C/C PM à Recevoir	19 100
Total	1 750 005

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 13/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 202 720
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 202 720
Affectations aux réserves	151 180
Distributions	1 051 540
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 202 720

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	5 365 000				5 365 000
Primes d'émission	1 767 489				1 767 489
Réserve légale	536 500				536 500
Réserves générales	240 206	151 180	151 180		391 386
Résultat de l'exercice	1 202 720	-1 202 720	1 257 102	1 202 720	1 257 102
<i>Dividendes</i>		<i>1 051 540</i>			
Provisions réglementées	40 858		150		41 008
Total Capitaux Propres	9 152 772		1 408 432	1 202 720	9 358 484

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	40 858	150		41 008
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	40 858	150		41 008
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		150		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	35 000	3 000	20 000		18 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	464 743	57 030			521 773
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	499 743	60 030	20 000		539 773
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		60 030	20 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 589 589 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	273 424	98 701	155 882	18 840
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	499 744	109 586	390 159	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 648 309	1 648 309		
Dettes fiscales et sociales	4 265 352	4 160 887	104 465	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 318	22 318		
Autres dettes (**)	70 986	70 986		
Produits constatés d'avance	2 809 457	2 809 457		
Total	9 589 589	8 920 242	650 506	18 840
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	82 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	267 506			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	882 386
Fourn.fact.non parvenues groupe	30 041
Int. courus s/emprunts groupe	1 930
Int courus c/c PM à payer	6 250
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	651 023
Personnel - Provision Primes	382 793
Personnel - Provision Intéressement	50 000
Personnel - Provision Participation	201 357
Personnel - Autres charges à payer	601 793
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	289 509
Prov.Charges soc. s/Primes	175 009
Prov.Charges soc. à payer	40 271
Etat - charges à payer	44 168
Clients - Avoirs à établir groupe	14 274
Total	3 370 804

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	178 617		
Total	178 617		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance Encours	2 809 457		
Total	2 809 457		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
EXPERTISE COMPTABLE	12 761 807
AUDIT	5 863 051
SOCIAL	1 186 859
JURIDIQUE	998 614
CONSEIL	1 360 287
AUTRES	942 940
TOTAL	23 113 558

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2023	30/09/2022
Produits financiers de participation	188 795	207 381
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	188 795	207 382
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 022	18 662
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	19 022	18 662
Résultat financier	169 773	188 720

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	196	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	30	
Amortissements dérogatoires	150	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		35 502
TOTAL	376	35 502

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 900 359 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 008
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>PV Sursis report au 30/09/2001 - ABPR</i>	1 936 102
<i>PV Sursis report au 30/09/2012 - ABPR PARIS</i>	56 681
<i>PV Sursis report au 30/09/2012 - PRGC</i>	450 720
<i>PV Sursis report au 30/09/2002 - APBR</i>	132 224
<i>PV Sursis report au 30/09/2012 - CACG</i>	465 884
<i>PV Sursis report au 30/09/2021 - COFIEC</i>	160 768
<i>PV Sursis report au 30/09/2022 - VRC</i>	656 707
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	3 900 094
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	298 658
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	298 658
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	900 359
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre

Notes sur le compte de résultat

(méthode de neutralité).

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Crédit Impôt Mécénat	-6 705
Impôt sur les sociétés	396 798
TOTAL	390 093

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 2 739 409 €

Adresse du siège social :

43-47 Avenue Grande Armée

75116 PARIS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
521 773 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 521 773 €

BDO IDF

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 5.365.000 €
Siège social : 7, rue du Parc de Clagny (78000) VERSAILLES
RCS VERSAILLES 307 571 000
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 7 MARS 2024**

.../...

DEUXIEME RESOLUTION

(AFFECTATION DU RESULTAT)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 1.257.102 €, de la façon suivante :

Origine

Capital :	5.365.000 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport :	1.767.489 €
Réserve légale :	536.500 €
Autres réserves :	391.386 €
Résultat de l'exercice :	1.257.102 €

Affectation du résultat

A distribuer sous forme de dividendes :	1.201.760 €
Le solde au poste « Autres réserves » :	55.342 €

Le poste « Autres réserves » est ainsi porté de 391.386 € à 446.728 €

Le dividende brut à répartir entre les associés serait ainsi fixé à 5,60 € par action. Il serait mis en paiement selon les modalités juridiques, sociales et fiscales ci-après :

- ✦ **Sur le plan juridique**, la mise en paiement de ces dividendes interviendrait au plus tard le 30 juin 2024, par chèque, virement bancaire ou par inscription au crédit des comptes courants des associés bénéficiaires.
- ✦ **Sur le plan social**, les dividendes bruts versés aux personnes physiques dont le domicile fiscal est situé en France feraient l'objet lors de leur mise en paiement, d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % composé de : 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.
- ✦ **Sur le plan fiscal**, les dividendes versés aux personnes physiques dont le domicile est situé en France seraient éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3° -2 du Code général des impôts et font l'objet, lors de leur mise en paiement, d'une retenue de 12,8 % correspondant au prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

BDO IDF

Compte tenu cette affectation, il est précisé que :

- a) Les capitaux propres de la société s'élèvent à 8.156.724 € ;
- b) Les distributions de dividendes suivantes ont été réalisées au titre des trois derniers exercices :

<i>Exercice</i>	<i>Montant total des dividendes distribués</i>	<i>Montant des dividendes non éligible à la réfaction</i>	<i>Montant des dividendes éligible à la réfaction</i>
30/09/2020	995.744 € (4,64 € par action)	Néant	995.744 €
30/09/2021	729.640 € (3,40 € par action)	Néant	729.640 €
30/09/2022	1.051.540 € (4,90 € par action)	Néant	1.051.540 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

(POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI, une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est : La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

€ € €

Extrait certifié conforme à l'original.

DocuSigned by:

 08EB7A7778CE47E...
Grégoire BISSON
 Pour BDO France
 Président



Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Paris

Adresse postale

Boite Postale 10.105

95 rue de Lyon
89203 AVALLON CEDEX

Tél. 03 86 34 55 05

christelle.carre@groupe-excel.fr

BDO IDF

SAS au Capital de 5 365 000 euros

7 Rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 30 Septembre 2023

BDO IDF

SAS au capital de 5 365 000 Euros
Siège social : 7 Rue du Parc de Clagny
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS *Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle* Du 7 Mars 2024

Comptes Annuels – Exercice Clos le 30 Septembre 2023

Aux actionnaires de la société BDO IDF

Opinion

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO IDF relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} Octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions légales de l'article L 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- Le fonds commercial et le mali technique de fusion afférant à cet actif sous-jacent, dont les montants nets figurant au bilan au 30 Septembre 2023 s'établissent à 8 142 445 euros font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.
Nos travaux ont consisté à :
 - apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
 - à revoir les calculs effectués par la société,
 - à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systematiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Avallon,
Le 20 Février 2024



AVALLON AUDIT (A2)

Représentée par

Christelle CARRE

Commissaire aux Comptes

*Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
rattachée à la CRCC de Paris*

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2023

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte de résultat

	2023	2022	2021
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises	23 113 558	1 824 633	8,57
Production vendue (biens)	21 288 925	1 824 633	8,57
Production vendue (services)	21 288 925	1 824 633	8,57
Chiffre d'affaires net	247 946	6 650	2,71
Dont à l'exportation et livraisons intracom.			
Production stockée	157 500	-100	-0,06
Production immobilisée	924 138	-28 856	-3,03
Subventions d'exploitation	1 689	-3 597	-66,05
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges			
Autres produits			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises	7 791 067	812 262	11,64
Variations de stock	365 063	-126 881	-25,79
Achats matières premières et autres approvs	9 578 067	776 987	8,83
Variations de stock	4 183 185	316 338	8,18
Autres achats et charges externes (a)			
Impôts, taxes et versements assimilés	166 587	-2 863	-1,69
Salaires et traitements	346 202	-43 160	-11,08
Charges sociales	86 543	45 030	300,20
Dotations aux amortissements et dépréciations:			
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	15 000	21 109	32,26
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.			
- Pour risques et charges : dotations aux proviss.			
Autres charges			
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	1 620 142	1 626 886	-0,41
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)	188 795	-18 886	-8,96
D'autres valeurs mobilières et créances actif fin			
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	-1	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charg			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de pl			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	19 022	360	1,93
Intérêts et charges assimilés (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières			
RESULTAT FINANCIER (1-2-3-4)	169 773	188 720	-18 947 -10,04
RESULTAT COURANT avant impôt	1 789 915	1 815 606	-25 691 -1,42

Compte de résultat (suite)

	2023	2022	2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	35 502	4 793	30 719
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	186	50 989	-50 793
Sur opérations en capital	30		30
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et proviss.	150	8 473	-8 323
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III-IV)	35 125	-54 679	89 804 -164,24
Participation des salariés aux résultats (IX)	177 845	172 214	5 631
Impôts sur les bénéfices (X)	390 093	385 983	4 100
BENEFICE OU PERTE	1 267 102	1 202 720	54 882 4,62
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées	188 794	207 302	-18 508
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	15 430	9 125	6 305

AVALLON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes

Inscrite auprès de la compagnie de PARIS

SAS au capital de 5.000 Euros

823 424 809 RCS Auxerre

95 rue de Lyon 89200 AVALLON

Tél. 03.86.34.55.05

Bilan actif

	Etat	Antérieurement publié (bilan)	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit (non appelé)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	5 966	5 661	305	305
Frais de recherche et de développement	6 685 344	6 685 344	6 467 644	6 467 644
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	1 502 836	1 502 836	1 502 836	1 502 836
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 166 791	1 650 843	515 948	504 962
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				11 043
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 171 182	1 171 182	1 171 182	1 171 212
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	316 860	316 860	282 039	282 039
Autres immobilisations financières	184 875	184 875	154 881	154 881
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et fins				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				15 619
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 381 220	522 514	5 868 706	5 526 429
Autres créances	794 755	794 755	779 147	779 147
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 268 418	2 268 418	2 593 370	2 593 370
Charges constatées d'avance (3)	178 617	178 617	102 866	102 866
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	21 666 864	2 179 017	19 487 846	19 102 352
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

Capital	5 365 000	5 365 000	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 767 489	1 767 489	1 767 489	1 767 489
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	536 900	536 900	536 900	536 900
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	391 386	391 386	391 386	391 386
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou perte)	1 257 102	1 257 102	1 202 720	1 202 720
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	41 009	41 009	40 858	40 858
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Provisions pour risques	18 000	18 000	35 000	35 000
Provisions pour charges	521 775	521 775	484 743	484 743
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	273 424	273 424	352 723	352 723
Emprunts et dettes financières diverses (3)	528 537	528 537	768 239	768 239
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 648 309	1 648 309	1 431 274	1 431 274
Dettes fiscales et sociales	4 295 352	4 295 352	4 000 826	4 000 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 316	22 316	4 072	4 072
Autres dettes	42 183	42 183	148 006	148 006
Produits constatés d'avance	2 809 457	2 809 457	2 744 697	2 744 697
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	19 487 846	19 487 846	19 102 352	19 102 352
(1) Dont à plus d'un an (a)				
(1) Dont à moins d'un an (a)	669 347	669 347	822 885	822 885
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 920 242	8 920 242	8 626 952	8 626 952
(3) Dont emprunts participatifs				
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours				

AVALLON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes


Inscrite auprès de la Compagnie de Paris

SAS au capital de 5.000 Euros

823 424 809 RCS ALIXIERE

95 rue de Lyon 89200 AVALLON

Tél 03.86.34.55.05

Annexe 

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

➤ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 19 487 846 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 257 102 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

➤ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : de 1 à 8 ans
- * Matériel informatique : de 1 à 8 ans
- * Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

AVALLON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes

Inscrite auprès de la compagnie de PARIS

SAS au capital de 5.000 Euros

823 424 809 RCS Auxerre

95 rue de Lyon 89200 AVALLON

Tél 03.86.34.55.05

Règles et méthodes comptables**Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	30/09/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
- Frais d'établissement et de développement	6 685 344	6 685 344		6 685 344
- Fonds commercial	1 508 802	1 508 802		1 508 802
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	8 194 146	8 194 146		8 194 146
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Install.général.es, agencements et aménagements constr				
- Install.techniques, matériel et outillage industriels	1 258 012	37 728		1 295 739
- Install.général.es, agencements aménagements divers	5 200			5 200
- Matériel de transport	757 902	139 846		865 852
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers			31 895	
- Immobilisations corporelles en cours	11 043		11 043	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 032 156	177 573	42 938	2 166 791
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 171 212		30	1 171 192
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	436 920	65 507	692	501 795
Immobilisations financières	1 608 132	65 507	722	1 672 917
ACTIF IMMOBILISE	11 834 434	243 080	43 661	12 033 854

AVALLON AUDIT A2
 Société de commissariat aux comptes
 Inscrite auprès de la compagnie de PARIS
 SAS au capital de 5 000 Euros
 823 424 809 RCS Auxerre
 95 rue de Lyon 89200 AVALLON
 Tél 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Bilans Financiers Immobilisations Financières	Immobilisations Corporelles	Immobilisations Financières Disponibles	Immobilisations Financières Disponibles	Autres Actifs
Ventilation des augmentations					
Virements de poste à poste					
Virements de l'actif circulant			65 507		243 080
Acquisitions		177 573			
Apports					
Créations					
Réévaluations					
Augmentations de l'exercice		177 573	65 507		243 080
Ventilation des diminutions					
Virements de poste à poste		11 043			11 043
Virements vers l'actif circulant			722		722
Cessions					
Scissions					
Mises hors service		31 895			31 895
Diminutions de l'exercice		42 938	722		43 661

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les mailles techniques de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, ont été affectés aux actifs sous-jacents.

Les mailles techniques de fusion sont classés en autres immobilisations incorporelles :
 - Fonds commercial : 800 395€
 - Fusion avec la société BDO VRC a généré un mali technique de 656 707€

Notes sur le bilan

Fonds commercial

Clientèle reçue en apport en 1993	143 889			143 889	143 889
Clientèle reçue en apport en 2001	2 286 735			2 286 735	2 286 735
Clientèle achetée en 2002	90 720	90 720			90 720
Clientèle reçue en apport en 2003 - TUP ECG	380 452			380 452	380 452
Clientèle reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Oise	118 758			118 758	118 758
Clientèle achetée en Février 2005	15 000	15 000			15 000
Clientèle achetée en Décembre 2009	31 330	31 330			31 330
Clientèles achetées en Juin 2010	7 288	7 288			7 288
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL PRGC	341 485			341 485	341 485
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR	195 608			195 608	195 608
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA	465 885			465 885	465 885
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE	1 417 776			1 417 776	1 417 776
Clientèle achetée en 2014	540 000	540 000			540 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC	209 465			209 465	209 465
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC	300 000			300 000	300 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP 4EXPERTISE	94 609			94 609	94 609
Clientèle reçue en apport 2022 - Fusion BDO VRC	46 344			46 344	46 344
Total	6 685 344	684 338		6 001 006	6 685 344

AVALLON AUDIT AZ

Société de commissariat aux comptes
 Inscrire auprès de la compagnie de PARIS
 SAS au Capital de 5.000 Euros
 823 424 809 RCS Auxerre
 55 rue de Lyon 89200 AVALLON
 Tél 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	12 800	140 697	100,00	36 507
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BDO FINANCIAL SERVICES IDF 78000 VERSAILLES			100,00	36 507
SA BDO LES UJIS 91140 VILLE-JUST	550 125	443 705	99,98	258 620
SAS ELLIPCE 78000 VERSAILLES	100 000	508 792	99,70	199 759
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	1 124 510	1 124 510	1 124 510
- Filiales (détenues à + 50 %)			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)			
- Autres filiales françaises			
- Autres filiales étrangères			
- Autres participations françaises			
- Autres participations étrangères			

AVALLON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS

SAS au capital de 5.000 Euros

823 424 809 RCS Auxerre

95 rue de Lyon 89200 AVALLON

Tél 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	5 661	5 661	5 661	5 661
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	5 661	5 661	5 661	5 661
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.général.es, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.général.es, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 516 151	1 516 151	1 516 151	1 516 151
ACTIF IMMOBILISE	1 521 812	1 521 812	1 521 812	1 521 812

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 866 327 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	AVANT	EN COURS	EN RETARD	TOTAL
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations				316 860
Prêts	316 860			184 875
Autres	184 875			627 050
Créances de l'actif circulant :				
Créances Clients et Comptes rattachés	6 391 220	5 764 170		794 755
Autres	794 755	784 755		178 617
Capital souscrit - appelé, non versé				178 617
Charges constatées d'avance	178 617			
Total	7 866 327	6 737 542		1 128 785
Prêts accordés en cours d'exercice		34 821		
Prêts récupérés en cours d'exercice				

Produits à recevoir

Clients - Travaux en cours	954 058
Clients - Facturés à établir groupe	719 485
Fourn. avoirs non reçus groupe	14 055
Personnel - Produits à recevoir	9 417
Prov. Charges sec. à recevoir	1 246
Etat - produits à recevoir	32 664
Int courus C/C PM à Recevoir	19 100
Total	1 750 005

AVALLON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS
SAS au capital de 5.000 Euros
823 424 809 RCS Auxerre

Tél 03.86.34.55.05

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 13/03/2023.

Report à Nouveau de l'exercice précédent		1 202 720
Résultat de l'exercice précédent		
Prélèvements sur les réserves		
Total des origines		1 202 720
Affectations aux réserves	151 180	
Distributions	1 051 540	
Autres répartitions		
Report à Nouveau		
Total des affectations		1 202 720

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Société	Impôts	Financiers	Autres
Capital	5 365 000			5 365 000
Primes d'émission	1 767 489			1 767 489
Réserve légale	536 500	151 180		536 500
Réserves générales	240 206			391 386
Résultat de l'exercice	1 202 720	-1 202 720	1 202 720	1 202 720
Dividendes		1 057 540		1 257 102
Provisions réglementées	40 858		150	41 008
Total Capitaux Propres	9 152 772	1 408 432	1 202 720	9 358 434

Provisions réglementées

	Société	Impôts	Financiers	Autres
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				41 008
Amortissements dérogatoires	40 858	150		
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	40 858	150		41 008
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		150		
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Société	Impôts	Financiers	Autres
Litiges				18 000
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme		3 000	20 000	
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires	464 743	57 030		521 773
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total	464 743	60 030	20 000	539 773
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation		60 030	20 000	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 589 589 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Emprunts convertibles (*)	Emprunts obligataires (*)	Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	- à 1 an au maximum à l'origine	- à plus de 1 an à l'origine	Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Dettes fiscales et sociales	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Autres dettes (*)	Produits constatés d'avance	Total
		273 424	499 744	98 701	109 586	155 882	390 159					18 840
		1 648 309	4 265 352	1 648 309	4 160 887	104 465						
		22 318	70 986	22 318	70 986							
		2 809 457	2 809 457	2 809 457								
Total		9 589 589	8 920 242	8 920 242	650 506	18 840						

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance	Total
Fourn.fact.non parvenues	882 386		882 386
Fourn.fact.non parvenues groupe	30 041		30 041
Int. courus s/emprunts groupe	1 930		1 930
Int courus c/c PM à payer	6 250		6 250
Personnel - Prov.CP.RTT: 13&Mois	651 023		651 023
Personnel - Provision Intéressement	382 793		382 793
Personnel - Provision Participation	50 000		50 000
Personnel - Autres charges à payer	201 357		201 357
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13&Mois	601 793		601 793
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13&Mois	289 509		289 509
Etat - charges soc. à payer	175 009		175 009
Etat - charges à payer	44 168		44 168
Clients - Avoirs à établir groupe	14 274		14 274
Total	3 370 804		3 370 804

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance	Total
Charges constatées d'avance	178 617		178 617
Total	178 617		178 617

Produits constatés d'avance

	Produits constatés d'avance Encours	Total
Produits constatés d'avance Encours	2 809 457	2 809 457
Total	2 809 457	2 809 457

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	2023
EXPERTISE COMPTABLE	12 761 807
AUDIT	5 863 051
SOCIAL	1 186 859
JURIDIQUE	998 614
CONSEIL	1 360 287
AUTRES	942 940
TOTAL	23 113 558

AVALLON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS
SAS au capital de 5.000 Euros
823 424 809 RCS Auxerre
95 rue de Lyon 89200 AVALLON
Tél 03.86.34.55.05

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

Secteur d'activité	2023	2022
Produits financiers de participation	188 795	207 381
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	188 795	207 382
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	19 022	18 662
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	19 022	18 662
Résultat financier	169 773	188 720

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

Opérations de l'exercice	2023	2022
Pénalités, amendes fiscales et pénales	196	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	30	
Amortissements dérogatoires	150	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		35 502
TOTAL	376	35 502

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 900 359 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt		Montant
<p>AVALLON AUDIT AZ Société de commissariat aux comptes Insrite auprès de la compagnie de PARIS SAS au capital de 5.000 Euros 823 424 809 RCS Auxerre 95 rue de Lyon 89200 AVALLON Tél 03.86.34.55.05</p>		
Liés aux amortissements dérogatoires		41 008
Liés aux provisions pour hausse des prix		
Liés aux plus-values à réintégrer		
Liés à d'autres éléments		
PV Sursis report au 30/09/2001 - ABPR		1 936 102
PV Sursis report au 30/09/2012 - ABPR PARIS		56 681
PV Sursis report au 30/09/2012 - FRGC		450 720
PV Sursis report au 30/09/2002 - APBR		132 224
PV Sursis report au 30/09/2012 - CACG		465 884
PV Sursis report au 30/09/2021 - COFIEC		160 768
PV Sursis report au 30/09/2022 - VRC		656 707
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future		3 900 094
Allègements de la dette future d'impôt		
Liés aux provisions pour congés payés		298 658
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice		
Liés à d'autres éléments		
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future		298 658
C. Déficits reportables		
D. Moins-values à long terme		
Estimation du montant de la dette future d'impôt		900 359
Base = (A - B - C - D)		
Impôt valorisé au taux de 25 %.		

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre

Notes sur le compte de résultat

(méthode de neutralité).

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

Crédit Impôt Mécanet	-6 705
Impôt sur les sociétés	396 798
TOTAL	390 093

Autres informations**Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 2 739 409 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue Grande Armée
75116 PARIS**AVALLON AUDIT A2**Société de commissariat aux comptes
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS
SAS au capital de 5.000 Euros
823 424 809 RCS Auxerre
95 rue de Lyon 89200 AVALLON
Tél 03.86.34.55.05**Engagements de retraite**Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
521 773 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 521 773 €